

BACTÉRIOL

LIQUÉFIANT – DÉSODORISANT POUR WC CHIMIQUES FIXES OU MOBILES – FOSSES ÉTANCHES

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- État :** liquide
- Densité :** 1,03 +/- 0,03
- Odeur :** agréablement parfumée
- Couleur :** bleue
- pH :** 7 à 8,5
- Point éclair :** sans



PROPRIÉTÉS

BACTÉRIOL, utilisable dans les WC chimiques fixes ou mobiles, les fosses étanches, les systèmes à cassettes, permet de liquéfier les matières fécales et de détruire les odeurs présentes dans les installations.

Avantages : ce liquéfiant, agréablement parfumé, pare à l'accumulation des gaz, évite la formation des mauvaises odeurs. Formulation totalement exempte de formol classé toxique et cancérigène. La couleur bleue est conservée jusqu'à la vidange du réservoir, aucune incidence d'inhibition sur les boues activées d'une station d'épuration qu'il s'agisse de l'activité nitrifiante ou respirométrique.

Domaines d'utilisation : **BACTÉRIOL** trouve sa parfaite utilisation dans des domaines divers tels que : **Tourisme :** cars de tourisme, camping car, caravanes. **Plaisance :** bateaux. **Transports :** avions, trains. **Bâtiment :** WC de chantiers, algecos.

Utilisation de **BACTÉRIOL** suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
Pour les WC chimiques utilisés régulièrement.	0,3 à 0,5 %, soit 30 à 50 ml par 10 Litres de capacité de réservoir.	Verser BACTÉRIOL dans la cuvette, puis ajouter 1 à 2 Litres d'eau. On peut ainsi utiliser les WC jusqu'à ce que le réservoir soit plein de matières fécales. <u>Capacités des réservoirs :</u> environ 20 Litres pour un camping car, 40 Litres pour les cars de tourisme, de 24 à 85 Litres pour les avions.
Pour les WC chimiques utilisés de façon irrégulière.	0,3 à 0,5 %, soit 30 à 50 ml par 10 Litres de capacité de réservoir.	Verser BACTÉRIOL avant chaque période d'utilisation, puis ajouter 1 à 2 Litres d'eau.
Fosses étanches.	0,3 %, soit 3 Litres par m ³ d'effluent.	Verser une fois par semaine BACTÉRIOL dans la fosse.

D.A.C.D.

Partenaire · Chimie · Environnement



Recommandations : toujours effectuer la vidange de votre réservoir à matières dans un point de décharge autorisé à cet effet. Ne jamais effectuer de vidange dans la nature. Bien rincer ensuite le réservoir à l'eau propre. Une température ambiante élevée peut engendrer une vidange plus fréquente du réservoir. Éviter le contact avec la peau.

Biodégradabilité : les agents de surface non ioniques présents dans la formulation sont conformes au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.